

Le journal des passionnés du Tourisme Équestre

L'Estafette

L'Estafette N° 123
décembre 2014,
janvier,
février 2015
4 €



**PARTICIPEZ AU JEU CONCOURS
«RECETTES DE RANDO» !**

La licence est le signe d'appartenance à la famille fédérale et le passeport pour pratiquer toutes les activités de la Fédération Française d'Equitation.



© ALEXIA KHRUSCHEVA/PHOTOLEX.NET

Grâce à sa licence, chaque cavalier peut :

Pratiquer son sport sans limites

- Passer ses examens fédéraux, Galops®, Degrés.
- Participer aux compétitions FFE.
- Bénéficier de réductions et de tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence.

Etre un interlocuteur privilégié de la FFE

- Recevoir tous les deux mois Le Mel Cavalier FFE avec les informations pratiques sur les partenariats, notamment sur les plus grands concours.
- Disposer d'un accès privilégié sur www.ffe.com grâce à sa Page Cavalier FFE.

Etre bien assuré pour toutes ses activités

- Bénéficier d'une assurance en responsabilité civile, décès et invalidité.
- Bénéficier de tarifs préférentiels pour souscrire des assurances complémentaires avec davantage de garanties.
- Bénéficier de tarifs préférentiels pour souscrire des assurances spécifiques comme la RC Propriétaire d'Equidés...

Ma Page Cavalier FFE

Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre page cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.

- Pour imprimer sa licence,
- Pour ses diplômes,
- Pour accéder à son espace personnel,
- Pour accéder à ses avantages licences

ENSEIGNANT FFE

La licence permet aux enseignants diplômés de :
Valider les Galops® fédéraux,
Passer les brevets fédéraux d'encadrement,
Postuler pour devenir expert fédéral.



Bernard Pavie,
Président du CNTE

Le Tourisme équestre du XXI^e siècle

Pratique de loisirs et sport de nature très apprécié en France et en Europe, le tourisme équestre n'a eu de cesse de se développer durant ces 50 dernières années. Dans un contexte économique modifié et face à de nouvelles aspirations des pratiquants et du grand public, une nouvelle impulsion doit-être donnée à nos activités.

Conscients du rôle qui est le nôtre et soucieux d'accompagner cette transition, nous souhaitons conduire une réflexion sur le Tourisme équestre du XXI^e siècle. Pour ce faire, des rencontres nationales sont programmées les 23 et 24 mars à Paris. Outre le bilan de la situation et l'exposé du contexte actuel, il s'agira de définir les orientations à prendre pour les années à venir. Les travaux conduits dans le cadre des Fédératives, congrès annuel des clubs, qui se sont déroulées les 17 et 18 novembre derniers à Bordeaux, serviront de support s'agissant des activités dispensés par les clubs et CTE. Concernant les attentes des associations de pratiquants et des aspirations des cavaliers et meneurs d'extérieur, des travaux préparatoires sont prévus en début d'année.

Chaque année de très nombreux évènements visant à valoriser nos pratiques et nos territoires sont organisés à l'échelon local, national et international. Ils sont autant d'occasions de faire rayonner le tourisme équestre et de contribuer à une communication positive sur le cheval et l'équitation. Je vous incite à prendre date dès à présent pour l'Equirando 2015 du 24 au 26 juillet à Beaumont-de-Lomagne (82), pour le Congrès européen des itinéraires de tourisme équestre le 29 septembre à New-Castle (Irlande du Nord) mais également pour la Journée nationale de l'attelage de loisir le 19 avril et pour la Semaine du développement durable qui devient européenne et se déroule dorénavant du 30 mai au 5 juin.

Le label Grand Itinéraire Equestre s'inscrit également dans la démarche du Tourisme équestre du XXI^e siècle dans le but d'assurer la mise en œuvre et la promotion des grands itinéraires thématiques français. A travers la mise en place de cette marque dédiée, nous souhaitons garantir l'attractivité et la lisibilité des produits de tourisme équestre au niveau national mais également en Europe.

Pour l'heure, je vous souhaite des bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Bernard Pavie,

Président du CNTE.

sommaire

4 Brèves Nationales

5 Brèves Régionales

6 Brèves Internationales

7 Jeu concours

8 Cheval nature 2015

9 Infos juridiques

Vente de chevaux : modification de la loi sur la garantie de conformité

10 Attelage

L'équitation de tradition française au Cadre noir

11 Des équitations pastorales et des peuples cavaliers à l'équitation de travail

12 Développement

Le cheval c'est trop génial !

13 Equirando 2015

Trois jours de fête et de partage



© Andjai

14 Infrastructures

Brèves

Expérimentation d'un outil SIG pour la valorisation des itinéraires équestres

Accompagnement des régions

18 Initiatives en région

Modernisation des outils en Rhône-Alpes
Retour sur l'implication du tourisme équestre durant les 15 jours des Jeux Equestres Mondiaux en Normandie

21 Environnement

Les passereaux

22 Randonneurs en herbe

Prochaine parution : mars 2015 – Photo de couverture : Mathilde Collange

Brèves NATIONALES

SALON



■ Cheval Passion fête son 30^e anniversaire!

Du **21 au 25 janvier 2015**, Avignon fête le 30^e anniversaire de **Cheval Passion** avec un programme festif riche d'animations et un exceptionnel gala des Crinières d'Or! Cette édition exceptionnelle réunira les stars d'aujourd'hui et les talents de demain autour de nouvelles animations et des grands rendez-vous qui ont fait le succès de Cheval Passion. Au programme:

1200 chevaux, 250 exposants et 100000 visiteurs attendus, des concours (western, horse-ball, tri du bétail, dressage, etc.), 90 heures de shows, les soirées festives du Cabaret Équestre et de la Bodega, des jeux et des cadeaux à gagner et 5 représentations du Gala des Crinières d'Or. Un plateau d'exception pour le gala des Crinières d'Or.

Fidèle à sa vocation de premier rendez-vous européen de la création équestre, Cheval Passion accueille une concentration exceptionnelle d'artistes cavaliers sur la piste du gala des Crinières d'Or: le maître du dressage en liberté Jean-François Pignon, le théâtre du Centaure avec Camille et Manolo, la jeune et talentueuse Lucie Vauthier, l'excellent Julien Gonin et les jumpers de la Horseman Team, la féérique Sylvie Willms et ses danseuses orientales, la troupe Noroc avec Nicolas Andreani et les champions du monde de voltige dans un exercice lumineux, les Haras nationaux, les amazones et les chevaux Camargue de La Montagnette. Le régiment de cavalerie de la Garde Républicaine signera un florilège des prestations originales présentées depuis 25 ans aux Crinières d'Or. Les musiciens de l'orchestre à vent et les danseurs du Conservatoire à rayonnement régional du Grand Avignon accompagnent chevaux et cavaliers.

Réservations spectacle à partir du 15 octobre. Une idée de cadeau à offrir ou à s'offrir pour les fêtes de fin d'année! (Tél. 0892 05 30 05 (0,34€ HT/mn), avignon-tourisme.com, www.fnac.com et réseau ticketnet).



■ Le 8^e Congrès FFE des spectacles club

aura lieu dans le cadre de Cheval Passion du **21 au 23 janvier 2015**, l'occasion de se former au spectacle et de mettre en place les commissions régionales.

Le Congrès permet de découvrir de nombreux spectacles équestres vivants. Entre Poney Passion, les Crinières d'Or, le Marché International du Spectacle de Création, et les numéros vus au Cabaret équestre ou à la Bodega, les congressistes pourront voir plus de 30 numéros originaux. Les ateliers et interventions constituent un programme de formation qui compte pour 20 heures dans le BFE d'encadrement spectacle équestre.

Ce sera cette année, pour la première fois, l'occasion de rassembler les référents régionaux désignés par les CRE. Lors des tables rondes, les congressistes seront groupés par grandes régions pour mettre en commun leurs projets de festivals régionaux, de rencontres entre clubs et de formation au BFE SE... Les 10 experts fédéraux spectacle animeront les tables rondes de leur propre région. L'idée est de profiter de la présence de tous en Avignon pour se mettre autour de la table et pour préparer ce qu'on va faire en 2015.

SPECTACLE

■ Les Ecuries du Père Noël



s'installent de nouveau au Haras national de Lamballe du **vendredi 12 au dimanche 14 décembre 2014**! Ce marché de Noël est devenu en quelques années un rendez-vous incontournable! Sur 3 jours, le site du Haras propose à ses visiteurs de découvrir des exposants, tous artisans, des artistes de rue en déam-

bulation, des animations équestres ainsi qu'un gala équestre vendredi et samedi à 20h30.

A l'approche des fêtes, ce temps fort nous plonge dans la magie de Noël. Pour la huitième édition de ce marché de Noël, environ 90 exposants seront présents sur le site avec entre autres des artistes, artisans d'art et créateurs. Ce véritable marché de Noël attire, chaque année, plus de 20000 curieux aimant déambuler dans l'allée principale du Haras, illuminée et décorée pour l'occasion. A l'intérieur des écuries centenaires, où les boxes sont aménagés en stands, des exposants présentent des objets, mets et créations diverses. Outre le plaisir des yeux, les papilles seront sollicitées sur l'espace restauration où les visiteurs trouveront des crêpes et

galettes, des chichis, du vin chaud... Sur le site, plusieurs animations payantes attendent les visiteurs tels que des baptêmes de poneys et d'ânes, des balades en calèches, des ateliers créatifs pour les enfants. L'entrée au marché de Noël est gratuite.

Le vendredi et le samedi à 20h30 se déroulera à l'intérieur du manège du Haras national, un gala équestre. Durant 1h15, une dizaine d'artistes, venus de Bretagne et de régions voisines, se succéderont sur la piste pour présenter au public des numéros époustouffants de voltige équestre, de dressage en liberté, d'attelage, mêlant prouesses techniques et humour! Les artistes invités d'honneur seront Anne Gaëlle Bertho et François Marche. Renseignements au 02 96 50 06 98 - www.haras-patrimoine.com

Brèves RÉGIONALES



© CRTE Alsace

■ BOURGOGNE

Le 19 octobre dernier s'est déroulé l'inauguration du **chemin équestre de la Côte Dijonnaise**, le premier sentier équestre à figurer au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de la Côte-d'Or. Long de 22 km, il sillonne les vignes et permet aux cavaliers randonneurs venant découvrir la région de déguster les grands crus. Le tracé sera prochainement disponible sur <http://cdte21.wix.com/cdte21>.

■ ALSACE

Le CRTE Alsace mène actuellement un grand projet de **haltes équestres** sur toute la région Alsace. C'est ainsi que la première halte équestre a été inaugurée le 15 octobre 2014 au château de Wangenbourg en présence de journalistes et d'officiels. Deux barres d'attache pouvant accueillir une dizaine de chevaux ont été installées devant le château du XIII^e siècle, permettant ainsi aux cavaliers de s'arrêter en toute tranquillité pour visiter cet imposant château fort. A terme, plus de 80 sites vont être équipés de barres d'attache dans toute l'Alsace. Les lieux choisis sont des aires de pique-nique situées

sur des circuits équestres ou des châteaux forts. Le financement est assuré par le CRTE Alsace, la Région Alsace et le programme FEADER (Europe).



© L.Farbos

■ CENTRE-VAL-DE-LOIRE

■ Le CDTE de l'Indre-et-Loire organise deux formations tourisme équestre. Vous êtes meneurs ou cavaliers d'extérieur. Vous êtes « Clubs » et intéressés par le Tourisme Équestre. Ces formations-cavaliers s'adressent à vous !

Dimanche 7 décembre 2014 : la formation « **Préserver l'intégrité physique de son cheval de randonnée** » sera animée par Gaëlle Verdon, ostéopathe équin et aura lieu à Saint Benoit la Forêt (37500). Au programme : croissance et débouillage du cheval. Anatomie. Les pathologies liées aux différents efforts. Soins et réflexes à avoir. Actions du cavalier d'extérieur (ou du meneur) sur la locomotion de sa monture.

Samedi 17 janvier 2015 : formation « **bourrellerie** » sera animée par Christian Charlier, bourrellier, et se déroulera à l'atelier Atellwell, 36 route de Chinon, Sainte Maure de Touraine (37800). Seront abordées les connaissances générales sur le cuir et le tannage et les connaissances pratiques : préparation du cuir, couture, montage d'une boucle et d'un passant, être capable de procéder à des réparations élémentaires indispensables en équitation d'extérieur.

Infos pratiques : Horaires de 9 à 17 h. Prévoir son pique-nique. Renseignements et Inscriptions près du CDTE 37 à cdte-37@hotmail.fr

■ CÔTE-D'AZUR

■ Le CDTE 06, en partenariat avec l'Association Nationale des Elus pour la Route Napoléon (ANERN) et le Conseil Général des Alpes-Maritimes, prendra une part active dans les manifestations commémoratives organisées pour le Bicentenaire du débarquement de Napoléon, de retour de l'Île d'Elbe à Golfe Juan les 28 Février et 1er Mars 2015.

S'en suivra une course ouverte aux cavaliers entraînés sur de bons chevaux très endurants. Sous la conduite de Bernard Simzak et ses Lanciers Polonais de la garde impériale, cette reconstitution historique ralliera Golfe Juan à Grenoble en 7 jours du 1^{er} au 7 mars. Lors de la dernière journée le groupe participera à la commémoration de la rencontre de Laffrey qui finira par un défilé nocturne sur Grenoble. Le tracé des différentes étapes reprendra l'itinéraire de la Route Napoléon à cheval, qui sera inauguré lors de ce Bicentenaire.

■ MIDI-PYRENEES

■ **Le Tour du Tarn à cheval** sera mis en place pour 2015. Avec 500 Km de sentiers, les cavaliers pourront sillonner le département et découvrir les richesses de ce territoire si différent du nord au sud. Un autre itinéraire plus court, jusqu'à 9 jours, vous est également proposé vers le Sidobre et les monts de Lacaune. Amis randonneurs, le Tarn à cheval vous invite à venir découvrir ce circuit au salon du cheval de Paris. Venez préparer votre randonnée, avec vos chevaux, ou



© CRTE CVL/C. HUBERT

bien ceux des professionnels du département.

Pour plus de renseignements : www.tarn-a-cheval.com, cdte81@gmail.com.

■ Créée au printemps 2014, **la commission « Cheval et Handicap »** du

CRTE Midi-Pyrénées a pour mission l'intégration des personnes en situation de handicap dans le tourisme équestre de la région. Sa première action a été de faire participer, au mois d'août, des adolescents à la randonnée urbaine du Salon du Cheval de Toulouse « Cheval Roi » en mettant à leur disposition un attelage de fjords mené par un Meneur Accompagnateur en Tourisme Équestre. Les actions à venir sont d'ores et déjà planifiées : **la journée de l'attelage le 19 avril 2015 et l'Equirando 2015 à Beaumont-de-Lomagne**. Concernant cette dernière manifestation, la commission lance un appel à toutes les personnes

en situation de handicap, qui souhaitent y participer à titre individuel, à contacter la Présidente de la Commission, Mme Sylvie Desira afin d'être référencées et ainsi de pouvoir bénéficier de conseils et soutien logistique.

Contacts : Sylvie Desira : sdesira@sfr.fr.
Secrétariat : crte-midi-pyrenees@ffe.com.

■ NORD-PAS-DE-CALAIS

■ **Le Salon des Sports de Nature**, qui aura lieu les **13, 14 et 15 mars 2015**, est le nouveau



rendez-vous régional des amoureux de la nature. Ces loisirs, facilement accessibles et praticables par tous, connaissent un grand succès en France et notamment dans la région Nord/Pas-de-Calais qui compte le plus grand nombre de randonneurs licenciés et de courses à pieds organisées. La région Nord/Pas-de-Calais n'échappe pas à l'engouement des sports de nature avec 115 575 licenciés répartis dans les acti-

tivités aériennes, nautiques et terrestres. C'est pour cela que le salon des sports de nature a été imaginé et créé pour répondre à tous les besoins des passionnés de sports de nature : courses à pied, trails, treks, balades, randonnées pédestres, équitation, cyclotourisme, escalade, vélo, ski, raquettes, canoë, surf, voile. Toutes les informations sur www.lesalondessportsdenature.fr

■ PAYS-DE-LA-LOIRE

■ Depuis 2011, le CRTE Pays-de-la-Loire a mis en place un **site ITINÉRAIRES** : www.crte-paysdelaloire.com ou bien www.itineraires-equestres.fr. Il y a à ce jour 56 boucles avec une description détaillée : durée, distance, renseignements touristiques, hébergements, carte à imprimer... Cette année, des améliorations ont été apportées au site comme les données GPS d'un hébergement, les photos de sites remarquables... Les itinéraires sont téléchargeables au format gpx et pdf. Pour l'année 2014/2015, le site va être traduit en anglais. Une analyse des connexions révèle que 67 % des utilisateurs recherchent des infos en français, les 33 % restant utilisant une autre langue (anglais, allemand, néerlandais...). Le site est, depuis cette année, accessible par « Le Petit Futé » et avec le site du Pays-de-la Loire. La mise en place et l'amélioration constante du site a été possible grâce à une subvention du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire.



© Amélia Chapignac

■ RHONE-ALPES

■ Le CDTE Savoie et Equisabaudia sont en cours de travail pour faire évoluer l'actuel parcours équestre du tour du Massif des Bauges en un parcours « labellisé » qui sera présenté à la CDESI de Savoie, en vue d'obtenir le financement de son balisage. Ce travail est réalisé avec l'aide du technicien « randonnées » du Conseil Général de la Savoie en collaboration avec le Parc Régional des Bauges, les communes du massif et la communauté de commune du Chatelard. Ce travail de longue alène consiste : soit à valider le parcours existant quand il emprunte les itinéraires déjà inscrits aux PDIPR, soit à le modifier pour le faire emprunter les itinéraires déjà inscrits aux PDIPR quand c'est possible, sinon à obtenir toutes les autorisations nécessaires auprès des communes ou des propriétaires concernés.

Néanmoins les itinéraires actuellement balisés par Equisabaudia (Avant Pays savoyard, Tour des Bauges, Combe de Savoie, Maurienne, Beaufortin, et Tarentaise) figurant sur la brochure ou sur le site internet (www.equi-sabaudia.com), sont parfaitement utilisables, mais aux risques des cavaliers. Il est fortement conseillé aux cavaliers de se rapprocher des responsables de secteurs indiqués pour préparer leur randonnée. A noter que plusieurs des itinéraires actuels sont téléchargeables au format « x. gpx » sur le site internet, pour les autres ils seront renseignés dès que possible.



© Thomas Micoulet-Savoie

Brèves INTERNATIONALES

■ BUREAU – COMMISSION SPORTIVE – GROUPE DE TRAVAIL EQUITATION DE TRAVAIL ET DE TRADITIONS

Les trois instances de la FITE se réuniront le samedi 6 décembre prochain dans les locaux de la FFE à Boulogne-Billancourt, de 9h30 à 18h00. L'organisation de ces rencontres permet aux commissions de présenter leurs propositions au Bureau qui se tient l'après-midi, pour décision. Le groupe de travail présidé par Bernard Pavie se réunira pour la première fois afin de définir le plan d'action attendu pour relancer l'activité sur le plan international.

■ COLLOQUE NATIONAL MAROCAIN SUR LE TOURISME ÉQUESTRE

Conscients des intérêts en jeu, les organisateurs du salon du cheval d'El Jadida, qui s'est déroulé du 21 au 26 octobre derniers, avaient placé l'évènement sur le

thème du tourisme équestre, avec l'opportunité d'organiser un colloque national sur l'activité. Il y a longtemps que le Maroc s'est ouvert au tourisme équestre, des multitudes de cavaliers peuvent en attester. Louis Chardon, Anne Mariage et beaucoup d'autres sont venus y randonner dès les années 80, spécialement dans le Haut-Atlas. Raison pour laquelle cette dernière a été invitée par les organisateurs du salon, aux côtés du président de la FITE.

■ FORMATION

Le défi des autorités marocaines et de la Fédération royale marocaine des sports équestres (FRMSE) est de prendre fermement les choses en main aujourd'hui, pour organiser, promouvoir et développer l'activité avec des cadres nationaux bien formés. Sur le plan de la formation, en raison d'une expertise qui n'est pas à démentir, la France et la FFE pourraient y jouer un rôle de premier plan.

■ CRÉATION D'UNE STRUCTURE SPÉCIFIQUE

Au sein de la Fédération Royale Marocaine, un organisme a été récemment créé, l'Association



© CRTE FC/Y. Goux

Nationale Marocaine de Tourisme Équestre. Le président en est Mohamed Yassini et le vice-président Azzedine Msefer. Ce dernier, très connu en France, possède un établissement à Fès. Il a fourni continuellement les chevaux loués par Anne Mariage dans ses randonnées chérifiennes.

■ TBOURIDA

Au Maroc, on ne parle plus de « fantasia », mot jugé inapproprié parce que trop fantaisiste, précisément. On dit maintenant « Tbourida », mot dérivé de baroud, manifestation guerrière festive, qui signifie poudre noire. Faire une Tbourida, animation quotidienne au salon d'El Jadida, c'est faire parler la poudre.



© Daniel MORIN

Jeu concours

"Recettes de rando"

Avis aux randonneurs !

Le Tourisme Equestre s'appelle partage, nature, culture, convivialité, amitié, mais aussi, et c'est essentiel, «la bonne bouffe». Finalement la table résume tous ces qualificatifs.

Y-a-t-il un art du «bien manger» en randonnée ?

Certainement, mais avec ses contraintes, ses spécificités. Il faut prévoir et différencier d'une part, ce qui peut être prêt à l'instant pour suivre dans les sacoches et d'autre part, avec le temps du repas du soir, des plats plus élaborés. L'imagination doit être au pouvoir pour le plus grand plaisir des amis ou des clients. Chacun a ses astuces, ses plats fétiches, ses produits régionaux. « L'intendance » est un des fondamentaux de notre loisir, pourquoi ne pas partager nos connaissances dans ce domaine ? Alors allons-y !



Comment participer ?

Il suffit d'expédier vos recettes par mail à tourisme@ffe.com ou par courrier à C.N.T.E.-F.F.E. Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte, avec votre nom, votre adresse, votre n° de téléphone, et votre n° de licence 2015. Le nombre de recettes n'est pas limité.

- Pour chaque recette, vous devez donner :
- la liste des ingrédients (pour 4 personnes),
 - le déroulement par étape.

Pour que votre participation soit prise en compte, il faut être détenteur de la licence 2015 et obligatoirement concourir dans les deux catégories suivantes :

- repas de midi dans les sacoches,
- repas du soir au bivouac (avec intendance voiture).

En cas de propositions multiples, effectuez-les toujours par paire (sacoches et bivouac).

La clôture de la « récolte » est arrêtée au 15 mai 2015.

A bientôt en ligne ou par courrier et en attendant bonnes randonnées et bon appétit !

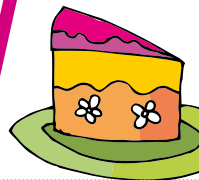
A gagner !

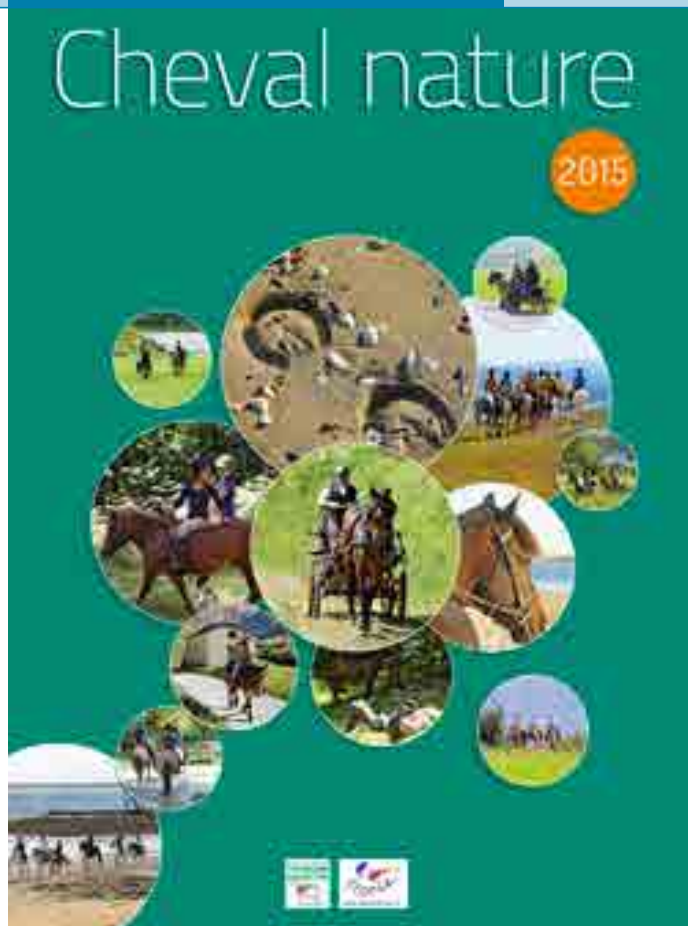
De nombreux lots sont à gagner :
Catégorie Repas de midi dans les sacoches :

- 1^{er} prix : un réchaud
- 2^e et 3^e prix : une popote pour 2 personnes
- 4^e au 8^e prix : Le livre « La cuisine au feu de camp » de Nick Allen

Catégorie Repas du soir au bivouac

- 1^{er} prix : un réchaud
- 2^e et 3^e prix : une popote pour 2 personnes
- 4^e au 8^e prix : Le livre « La cuisine au feu de camp » de Nick Allen





CHEVAL NATURE 2015

L'OFFICIEL DU TOURISME EQUESTRE

Le Comité National de Tourisme Equestre édite chaque année l'annuaire officiel des établissements et associations de Tourisme Equestre en France. Outil indispensable pour préparer vos escapades équestres, Cheval nature recense plus de 700 adresses de structures proposant des activités de tourisme à cheval, ainsi que les coordonnées des 120 Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre.

Cheval nature 2015, c'est 176 pages, des centaines de photos couleurs et de nombreux renseignements sur le tourisme à cheval et en attelage en France, une sélection d'établissements proposant des randonnées en Europe et à l'international pour tous les cavaliers à la recherche de nature, d'évasion et d'aventure. Cheval Nature est décliné en éditions régionales disponibles auprès des CRTE –Bretagne, Centre, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Normandie, Rhône-Alpes...

Vous êtes titulaire d'une licence FFE, n'hésitez pas à commander votre catalogue auprès du service tourisme en vous rendant sur www.ffe.com/tourisme rubrique Publications.

L'Estafette

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
La revue
FFE
autonominisme

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL ¹

A découper ou à photocopier et à retourner avec
votre chèque à l'ordre de CNTE - FFE Tourisme, Parc
Equestre, 41600 Lamotte.

**Le journal des passionnés
de l'équitation de pleine nature**

- 4 € pour les titulaires d'une licence FFE.
- 8 € pour le grand public.

Nom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____

Ville* : _____

N° Licence* (si licencié) : _____

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi de 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer le gestion de ses activités. Les informations associées d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE, Tél. : 02 54 94 46 00, fax : 02 54 94 46 01, Email : cnte@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

¹ Revue trimestrielle



Grâce à votre licence FFE, vous avez un accès privilégié sur le site www.ffe.com. Rendez-vous sur votre page cavalier pour imprimer vos diplômes, votre palmarès, pour éditer votre carnet de randonnée et suivre toutes vos opérations fédérales. Vous avez également la possibilité de modifier directement vos coordonnées.

Nous vous rappelons que toute correspondance en provenance de la fédération vous est adressée aux coordonnées figurant sur votre licence, une adresse erronée entraîne donc un retard ou impossibilité de distribution.

Vente de chevaux – modification de la loi sur la garantie de conformité

La vente de chevaux n'échappe pas à ce principe, néanmoins la réglementation concernant les ventes d'animaux vient d'être assouplie en faveur des vendeurs professionnels d'équidés.

Contexte

Lorsqu'un professionnel vend un cheval à un particulier, l'acheteur a 24 mois pour agir en justice s'il réalise que le cheval n'est pas conforme à l'usage pour lequel il l'a acheté. La garantie de conformité peut trouver à s'appliquer sur les capacités physiques (par exemple, le cheval est naviculaire), sur le comportement (par exemple, le cheval est rétif) et sur les aptitudes sportives d'un équidé.

S'il est reconnu que le cheval n'est pas conforme à ce pour quoi il a été vendu, la vente peut être annulée et le vendeur contraint de rembourser le prix payé par l'acheteur.

La garantie de conformité est une procédure judiciaire qui doit être engagée devant les tribunaux civils.

Evolution pour la vente d'un animal

L'acheteur dispose de 24 mois, à compter de la livraison, du cheval pour exercer l'action en conformité devant les tribunaux, cette période ne change pas avec la nouvelle réglementation. L'acheteur bénéficie d'une présomption de non-conformité, pendant 6 mois à compter de la livraison. C'est-à-dire que, s'il existe un défaut de conformité au jour de l'action en justice, il n'a pas besoin de démontrer que ce défaut existait au jour de la vente, c'est au vendeur de démontrer le contraire. Cette présomption n'est plus applicable pour toutes les ventes de chevaux depuis la publication de la nouvelle loi, soit depuis le 14 octobre 2014.

Lorsqu'un professionnel vend un bien à un particulier, il doit garantir à l'acheteur la conformité de ce bien par rapport à l'usage pour lequel il a été vendu. Il s'agit de la garantie de conformité.



Si la vente s'est faite avant le 14 octobre 2014 et qu'une action en défaut de conformité est demandée par l'acheteur :

- Jusqu'à 6 mois suivant la livraison de l'animal : le défaut est présumé exister au moment de la vente et le vendeur est donc tenu de prouver le contraire ;
- Entre 6 et 24 mois suivant la livraison : l'acheteur doit prouver que le défaut de conformité existait déjà au moment de la vente ;
- Après 24 mois : l'action en garantie de conformité n'est plus possible.

A l'inverse si la vente a été opérée à partir du 14 octobre 2014, si l'acheteur soulève

un défaut de conformité :

- Jusqu'à 24 mois suivant la livraison de l'animal : l'acheteur doit prouver que le défaut de conformité existait déjà au moment de la vente ;
- Après 24 mois : l'action en défaut de conformité n'est plus possible.

Autres ventes

Attention, la présomption de non-conformité continue à s'appliquer pour les ventes de biens autres que les animaux, par exemple pour un van ou un camion. Pour de telles ventes, la présomption de non-conformité court sur 6 mois suivant la livraison du bien (présomption prolongée à 24 mois suivant la livraison du bien à partir du 1er janvier 2016). La présomption est donc inversée puisque c'est ici au vendeur de prouver que le défaut n'existait pas au moment de la vente du bien, et non pas à l'acheteur de prouver l'inverse comme c'est le cas dorénavant pour la vente d'un animal.

RÉFÉRENCE

Article L. 213-1 du Code rural et de la pêche maritime : « La présomption prévue à l'article L.211-7 du même code n'est pas applicable aux ventes ou échanges d'animaux domestiques. »

Article 15 du projet de loi sur la consommation adopté le 13 février 2014, sur la prolongation de la présomption de non-conformité pour les biens autres qu'animaux.



L'ÉQUITATION DE TRADITION FRANÇAISE AU CADRE NOIR

Par André Grassart

Les Premières Rencontres de l'équitation de tradition française se sont déroulées à Saumur les 16 et 17 octobre derniers.

Je vous avais rappelé dans le N° 113 (à vos collections) le menage dans la légèreté à la française. J'avais omis d'indiquer dans l'équitation de tradition française, cette équitation inscrite, en 2011, par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel.

Pour pérenniser cette inscription remise en cause tous les 6 ans, il faut faire vivre et démontrer la pratique contemporaine de cette équitation. L'UNESCO a mentionné le Cadre noir de Saumur comme la communauté la plus connue de l'équitation de tradition française. L'attelage est une des composantes de l'équitation française. Les principes énoncés sont les mêmes que ceux que les enseignants adaptent à l'enseignement du menage moderne.

NAISSANCE DE L'ÉQUITATION MODERNE AU XIX^E SIÈCLE

À la fin du XVIII^e, Jacques Amable d'Auvergne s'éloigne des allures de manège pour une équitation simplifiée et militaire et recherche un cheval aux allures vives et étendues. Le cavalier raccourcit ses étriers et fait corps avec sa monture. Au siècle suivant, François Baucher et le comte d'Aure (écuyer en chef du Cadre noir de 1847 à 1855) s'affrontent. Le premier est à la recherche d'une équitation où l'homme domine le cheval. Le second recommande une équitation naturelle et d'extérieur. Il déclare « Messieurs, il faut que nos chevaux soient à la fois cheval de manège l'hiver, de promenade l'été, de chasse à l'automne. » Voici inventé le cheval de loisir et de sport. La guerre irréductible entre les deux écuyers sera apaisée par le général L'Hotte. Il établit les



Le commandant Vital Lepouriel, écuyer au cadre noir, présente son cheval attelé au piaffer. Photo Alain Lorioux/Cadre Noir

principes de l'instruction moderne de l'équitation, issue de la pratique militaire. En 1970, la fédération française des sports équestres (ancêtre de la FFE) reprend ces principes dans son manuel destiné aux cavaliers civils.

L'équitation française a su suivre l'évolution des pratiques équestres, notamment en formant les instructeurs et en s'inscrivant dans la pratique des sports de haut niveau. D'ailleurs, à l'époque où le général Durand, ancien écuyer en chef, ancien directeur de l'E.N.E. était aux commandes, il avait créé une section attelage dirigée par un écuyer, le commandant Lepouriel. Il est dommage que ce lieu de perfectionnement de haut niveau de l'attelage n'existe plus aujourd'hui.

PASCAL MARRY POUR LA FFE

C'est son intervention que j'ai retenue lors du colloque. Ecuyer-professeur, spécialiste de la pédagogie, il évoque l'histoire de l'équitation française et attire l'attention sur l'importance du travail du général Decarpentry, instituant les sports équestres et participant à la fondation de la FEI. Il rappelle l'importance de notre époque : « *âge d'or de l'équitation française* . Il n'y a jamais eu autant de cavaliers pratiquants (j'ajouterais de meneurs qualifiés) et bien formés dans la France d'aujourd'hui : 2 millions de pratiquants, 700 000 licenciés, toutes disciplines confondues.

Il marque bien son adhésion à l'équitation française par cette phrase où il insiste sur un principe de base : « *Je fais référence à la légèreté parce qu'elle est un marqueur de l'épicentre de la quête des écuyers français. La légèreté, c'est une expérience extraordinaire, irremplaçable et incommunicable car c'est finalement, en résumé, pour celui qui l'atteint : je le pense, et le cheval le fait. Peut-être que cela renvoie à une sorte de dimension spirituelle d'une certaine équitation qui justifie le surnom donné à la reprise des écuyers du Cadre noir : la reprise des Dieux.* »

Dans sa conclusion, il insiste sur l'importance du cheval partagé dans le développement de l'équitation, mais aussi sur la nécessité de transmettre la culture équestre fragile mais qui constitue un héritage somptueux. La FFE est concernée par le classement de l'UNESCO qui n'est pas une distinction commerciale.



© Alain Lorioux/Cadre Noir

Présentation du pas espagnol en attelage. Photo Alain Lorioux/Cadre Noir

Par Nathalie Pawlak

DES ÉQUITATIONS PASTORALES ET DES PEUPLES CAVALIERS, À L'ÉQUITATION DE TRAVAIL

D'une pratique ancestrale, l'équitation de travail est devenue une discipline sportive reconnue par la FFE et la FITE. Elle est issue de la manipulation du bétail à cheval, en pleine nature, par les cavaliers ayant un rôle de «berger» à cheval.

Cette équitation, parfaitement adaptée aux enfants et aux adultes, est pratiquée de manière sécuritaire dans des selles creuses et à une main, pour les plus confirmés. Elle est aussi bien destinée aux amoureux de la nature, qu'aux futurs compétiteurs.

De la randonnée à cheval où l'on découvre les patrimoines culturels et naturels particulièrement riches dans nos régions françaises, il n'y avait plus qu'un pas pour y découvrir aussi les traditions équestres liées à nos régions et à nos cultures communes, en France comme à l'étranger. Comme l'équitation de pleine nature et la randonnée, l'équitation de travail, dont la finalité est le tri de bétail, est pratiquée dans un milieu naturel, préservé et protégé.

Les peuples cavaliers, les « bergers » à cheval

L'Europe rencontre un réel engouement pour l'équitation Western avec l'image emblématique des Cow Boys rassemblant le bétail. Les cavaliers découvrent à nouveau que le cheval peut être aussi un outil de travail, un compagnon et un véritable complice dans cette discipline émergente, du loisir à la compétition.

En Camargue, les gardians à cheval surveillent et trient les troupeaux de taureaux sauvages. Dans les Pyrénées, se sont les troupeaux de chevaux Mérens qui sont convoyés par des cavaliers. Dans la Péninsule Ibérique, au sud de l'Espagne et au Portugal, c'est une équitation spécifique qui est née des techniques du travail à cheval dans les taureaux de combat. Aux USA, le continent américain regroupe l'équitation western des Cow Boys et celle des Vaqueros. Les traditions des Gauchos d'Amérique du Sud et des Charros Mexicains, sont elles aussi très présentes. Plus loin de nous, les Huaso, cavaliers des plaines du Chili, les Stockman en Australie, les cavaliers d'Asie Centrale et en Mongolie où les nomades guident leurs troupeaux à cheval depuis toujours à travers les steppes. En Italie, les Butteris, l'égal de nos gardians de Camargue, pratiquent l'équitation « à la Maremmana » dont la tradition remonte à l'époque Romaine. En Islande, chaque année en septembre, les fermiers à cheval se rassemblent pour regrouper leurs chevaux et leurs moutons avant l'hiver.

Tous ces cavaliers préservent leurs techniques professionnelles et culturelles respectives. Leur point commun est la conduite



du bétail, que cela soit avec des vaches, des yacks, des moutons ou des chevaux. Il n'en n'est pas de même quant aux harnachements et aux tenues, créant ainsi à travers les générations des traditions spécifiques

L'équitation de travail et les différentes cultures reconnues par la FFE et la FITE

Que cela soit un objectif sportif de compétition ou de loisirs, l'équitation de travail reste une équitation d'extérieur. Le développement de ces équitations culturelles permet leur découverte et leur pratique en dehors de leurs berceaux respectifs lors des épreuves FFE et FITE à travers un règlement fédéral national et un règlement international appliqués pour les cultures codifiées: Camargue, Portugaise, Doma Vaquera, Western et Maremmana.

En compétition, les épreuves se déroulent en tenues et en harnachements tradition-



nels correspondant à la culture que chaque cavalier souhaite représenter. La spécificité de la discipline permet à toutes les races de chevaux de participer à l'ensemble des épreuves. Les concours d'équitation de travail se composent de 4 tests rappelant les gestes instinctifs des cavaliers et des chevaux dans le travail de bétail.

- Les reprises de travail
- Le tri de bétail, domestique et/ou sauvage Camargue
- Un test de maniabilité chronométrée
- Un test de maniabilité technique

Et, c'est dans un combiné, ou dans la participation aux tests de leur choix, que les cavaliers mettront en évidence leur habileté et la qualité de leurs chevaux dans une rencontre sportive et culturelle.

Pour plus d'information

Retrouvez les règlements de l'équitation de travail et de l'équitation de culture et de tradition sur <http://www.ffe.com/Disciplines-Equestres>. Consultez le calendrier des manifestations sur www.ffe.com dans la rubrique FFE Club SIF Consultez le programme des Galops® d'Équitation de travail sur <http://www.ffe.com/Formations-Equestres/Diplomes-cavaliers/Les-Galops-R>. Retrouvez le règlement international d'Équitation de travail sur <http://www.fite-net.org/Sports/Equitation-de-travail>.

Le Cheval c'est trop génial !

La campagne télévisée FFE 2014 était d'un modèle inédit avec 3 opérations phares, la rediffusion de la saison 1 de la série TV « Le Cheval c'est trop génial » sur Gulli, la diffusion à la suite de la Saison 2 sur la même chaîne et la campagne de publicité qui annonçait pour la première fois la Journée du Cheval.

La série a été vue par 3 enfants sur 4

Les 100 épisodes de 5 minutes de la série TV diffusée du 30 juin au 12 octobre, deux fois par jour avec reprise le week-end ont connu un très bon succès d'audience. Un enfant français sur deux a vu la série contre un sur trois l'année passée.

Vous pouvez voir en ligne tous les épisodes sur le site chevalgenial.com. La saison 1 vous permet de découvrir la Montagne Sainte-Victoire et les environs d'Aix-en-Provence, la Camargue et le cirque Gruss. La saison 2 vous promène entre la Venise verte du Marais Poitevin, la plage près de La Rochelle, l'hippodrome de La Roche-Posay et le Grand Parc du Puy du Fou.

Le jeu-concours a désigné 10 auteurs de vidéos

Le jeu-concours de vidéos sur le thème « Le Cheval c'est trop génial » a reçu 268 inscriptions. Le jury a sélectionné les 10 meilleures vidéos et leurs auteurs ont gagné un stage à la Maison du Cheval où a été tournée la saison 2.



© FFE/OLIVIER COLLOMBET

NOUVELLE SÉRIE DES GALOPS®



Suite à la publication du Guide Fédéral Galop®4, une série de 28 films concernant le programme des Galops® va être tournée par la FFE et Equidia aux prochaines vacances de Pâques. Surveillez votre boîte mail pour l'appel au casting début 2015 si vous rentrez dans les conditions de zone et de niveau de Galop®.

C'est l'occasion de rappeler que vos Guides Fédéraux des Galops® sont disponibles à la boutique en ligne FFE. Le Galop® 4 comporte 15 pages exclusives intitulées Permis Cheval® qui sont un guide de bonnes pratiques de l'équitation d'extérieur. A découvrir.



© FFE/PSV

Vous pouvez voir les vidéos primées en ligne sur chevalgenial.com. Si vous voulez être informé des castings et des concours proposés aux licenciés par la FFE, pensez à renseigner votre mail sur votre fiche licence. Cliquez à la page d'accueil ffe.com sur Ma Page Cavalier FFE et laissez-vous guider. Attention, il ne faut pas se déconnecter, tant que l'on n'a pas reçu ses codes.

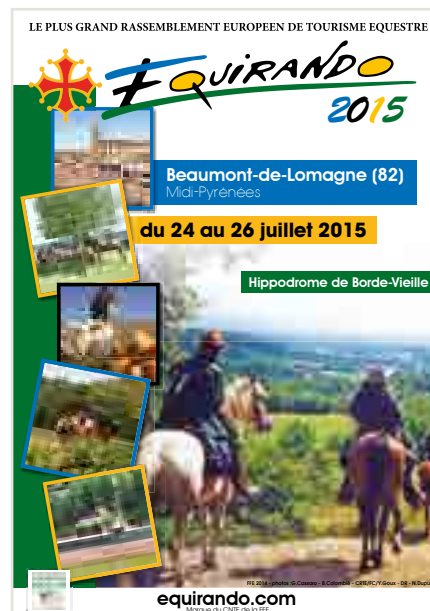
La campagne de rentrée FFE a été bien suivie

La campagne de publicité TV FFE de cette année était nouvelle puisqu'elle invitait à la Journée du Cheval. Elle s'adressait principalement aux parents. 80% des parents d'enfants de moins de 15 ans l'ont vue. Elle a amené un nouveau public à s'initier aux joies de l'équitation le jour de la Journée du Cheval.

Prenez date pour la prochaine Journée du Cheval programmée le 20 septembre 2015. Aidez votre club à la préparer et faites venir vos amis.

EQUIRANDO 2015 : 3 jours de fête et de partage

Le plus grand rassemblement européen de tourisme équestre s'arrête en 2015 à Beaumont-de-Lomagne, belle bastide du sud-ouest, fière et heureuse d'accueillir un tel évènement. La ville, le département du Tarn-et-Garonne, la région Midi-Pyrénées et les régions Aquitaine et Languedoc-Roussillon travaillent pour vous offrir une édition des plus séduisantes. L'Equirando est un défi humain dont les maîtres-mots sont partage, solidarité, respect, de rencontre et découverte (patrimoine, gastronomie, culture).



Du 24 au 26 juillet 2015, l'hippodrome de Borde-Vieille vivra au rythme des équirandins et des nombreuses animations. Un village exposants sera présent avec divers stands autour du cheval, de l'univers de la sellerie, de l'art...

Plusieurs conférences sont prévues : découverte du monde des courses et de l'équitation, shiatsu équin, récits d'un grand randonneur français au long cours, éthologie...

Des démonstrations de diverses équitations, d'élevages de races équines du sud-ouest (Anglo-arabe, Mérens, Pottock, Ane des Pyrénées, Landais...), d'éthologie vous accompagneront tout au long de ce week-end inoubliable.



Le samedi soir, vous assisterez au grand spectacle équestre « Envolées nocturnes » présenté par trois artistes professionnels. Laurent Douziech, voltigeur de renommée internationale accompagné de sept chevaux et quatre cavalières voltigeuses, présentera les numéros de voltige du spectacle. Damien Escribe, cavalier dresseur et voltigeur en compagnie de cinq chevaux, deux cavaliers et un technicien, proposera le travail en main, la fantasia, le tablao et jeux de lumières. Laurent Galinier alias Eddy Bolino, cavalier dresseur et voltigeur, sera présent avec trois chevaux et deux assistants pour jouer la Leçon, la Reprise, et la Voie du Feu et fera une ou deux apparitions surprises.

Le samedi après-midi aura lieu le traditionnel défilé dont le thème de cette édition est d'Artagnan. En effet, cet illustre mousquetaire, avec sa cape et son épée, est une figure emblématique du sud-ouest. Un projet de « Grand Itinéraire Equestre » reliant Lupiac (Région Midi-Pyrénées, France) à Maastricht (Province du Limbourg, Pays-Bas) est en cours de finalisation : l'itinéraire équestre transnational « Route d'Artagnan ».

La gastronomie du sud-ouest sera bien entendu à l'honneur, avec la présence d'un village de producteurs locaux,

tout au long du week-end. Nouveauté cette année, les repas du samedi et du dimanche midi sont prévus dans le prix d'inscription et vous donneront l'occasion de déguster leurs produits.

Les petits-déjeuners émoussilleront vos papilles avec les plateaux de charcuterie et de fromage, les confitures et pâtes à tartiner maison, les viennoiseries...

Pour vos dîners, terrine de foie gras en gelées de pêche, souris d'agneau braisé au thym et son tian de légumes, confit de canard à la sauce vigneronne et ses pommes paysannes ont été sélectionnés pour votre plus grand plaisir. Les desserts seront aux couleurs et saveurs locales : ensoleillés, goûteux et savoureux. Des menus végétariens, également gourmets, vous seront proposés.

A bientôt à Beaumont-de-Lomagne !

Contact

Comité d'Organisation Equirando 2015
Président: Didier Thouron
E-mail: equirando2015@hotmail.com.

Responsable itinéraires et hébergements:
Benoit Colombié, Tél.: 06 10 13 65 71.
E-mail: benoit.colombie@culture-gouv.fr

BRÈVES



Complément guide méthodologique

Le guide méthodologique « Créer et aménager des itinéraires et des hébergements équestres » a été étayé d'un complément dédié à la création d'itinéraires accessibles aux attelages.

Les principales caractéristiques techniques à retenir sont ainsi abordées : largeur, espace pour faire un demi-tour, nature des sols, déclivité. Des aménagements sont aussi proposés pour garantir un itinéraire adapté à cette pratique : marque officielle de balisage équestre avec un pictogramme spécifique Attelage, restrictions d'accès. Des conseils concernant les étapes sont aussi fournis.

Plate-forme Suric@te

La FFE-CNTE a activement participé à la mise en place de la plate-forme « Suric@te, tous sentinelles des sports de nature », lancée par le Ministère des Sports. Les pratiquants peuvent y signaler en quelques clics tout problème constaté lors de randonnées, concernant le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement.

L'ensemble des acteurs concernés – dont les Conseils généraux, les référents Sports de nature régionaux et les fédérations sportives – est destinataire des alertes déposées. Ainsi concernant les activités équestres, la FFE-CNTE relaye les incidents signalés aux maires et CDTE / CRTE sur le terrain. Suric@te constitue ainsi un outil approprié au suivi de la qualité des sites de pratique des activités équestres et tout particulièrement celles liées au tourisme équestre.



Prochaine session de formation et de recyclage au balisage équestre

Une 4^e session nationale de formation au balisage équestre aura lieu au printemps, au Parc équestre fédéral. Elle sera couplée à un module de recyclage des stagiaires ayant participé à la toute première session, en 2011. Une actualisation des connaissances est en effet prévue tous les 4 ans. Ce rassemblement donnera lieu à des moments d'échanges sur les dossiers Infrastructures en région.

Vous pouvez obtenir plus d'information à ce sujet en vous rapprochant de votre CRTE.



Guide pratique et juridique des itinéraires équestres

Le Guide pratique et juridique des itinéraires équestres est un ouvrage destiné à tous les cavaliers et meneurs concernés par la préservation et le développement des itinéraires de randonnées. Il retrace le cadre juridique (lois, jurisprudence...) des chemins et fournit différents éléments (procédures, documents types...) destinés à défendre la raison d'être du tourisme équestre que sont les chemins.

Il apporte les principales réponses aux problèmes que les pratiquants de tourisme équestre tentent de résoudre en matière de sauvegarde des itinéraires de randonnée. Cette réédition prochainement en ligne, intègre les nouveaux leviers de développement du tourisme équestre mis en œuvre depuis la publication du Guide en 2004 : déploiement d'une démarche Qualité, cursus de formation au balisage équestre, utilisation des marques officielles et recensement des itinéraires balisés, représentation au sein des instances territoriales, concertation avec les sports et loisirs de pleine nature, impulsion d'un réseau européen de tourisme équestre...

Rencontres nationales du tourisme équestre

Depuis plus de 50 ans, le CNTE, ainsi que les structures dont il est l'héritier, œuvre pour le développement et la promotion des activités de tourisme liées au cheval en France. Afin de mener une réflexion sur l'avenir et l'évolution du tourisme équestre pour l'horizon 2020, le CNTE souhaite réunir les 23 et 24 mars 2015 à Paris, les CRTE, les professionnels ainsi que les associations de cavaliers autour de la thématique « le tourisme équestre du XXI^e siècle ». Des travaux préalables ont été programmés en amont de ces rencontres, dans le cadre des Fédératives de Bordeaux Lac les 17 et 18 novembre 2014 pour les professionnels de l'activité et lors d'une prochaine réunion sur Paris en janvier 2015 pour les associations et cavaliers d'extérieur.

EXPÉRIMENTATION D'UN OUTIL SIG POUR LA VALORISATION DES ITINÉRAIRES ÉQUESTRES

La FFE-CNTE a conclu un partenariat pour la valorisation numérique des itinéraires équestres. Destiné à être déployé au niveau national, ce projet pilote a pour objectifs de renforcer la diffusion des itinéraires équestres, et de garantir l'attractivité et la lisibilité des produits de tourisme équestre.

► Les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC) en tourisme équestre

La cartographie, permettant de visualiser les chemins et les points d'intérêt touristiques, est essentielle à la pratique du tourisme équestre. Elle est revisitée par les NTIC, qui séduisent par leurs nombreux atouts : interactivité permettant de préparer sa randonnée, téléchargement sur un GPS ou un smartphone, enrichissement des informations in situ, facilité de diffusion.

Cela est possible grâce aux SIG - systèmes d'information géographique - qui associent coordonnées géographiques et données récoltées : tracé du chemin, dénivelé, hébergement, restauration, sites touristiques, services...

Les supports numériques de cartographie offrent ainsi une opportunité incontournable pour la diffusion des itinéraires de tourisme équestre.

La FFE-CNTE mène ainsi depuis 2010 un recensement de la diffusion des itinéraires équestres par les CRTE et CDTE. Une carte de France des liens a ainsi été publiée sur le site, l'objectif étant la mise en ligne d'itinéraires équestres pour l'ensemble des régions et départements.

► Une expérimentation de valorisation numérique des itinéraires équestres

La structuration de l'offre en matière d'accès aux itinéraires équestres constitue ainsi un véritable enjeu de développement pour le tourisme équestre. Implantée en région Centre, la FFE est en lien avec le Conseil Régional, qui positionne le développe-



ment des itinéraires doux au cœur de la Stratégie Régionale de Tourisme Durable.

Un projet de coopération sur la numérisation et la valorisation du réseau de randonnée équestre est ainsi né de ces échanges. Cette expérimentation pilote en région Centre sera menée dans la perspective d'un déploiement national. L'objectif à terme est de construire un outil de valorisation cartographique et touristique unique, sans rupture territoriale et facile d'accès pour les usagers.

Ce projet pilote sera mis en œuvre par un permanent FFE dédié, en lien avec le service Géomatique du Conseil Régional, et avec l'assistance du CRE CRTE Centre-Val-de-Loire (implication dans les opérations de relevé), du Comité Régional de Tourisme (création d'un site web grand public, à forte dominante cartographique, assurant la promotion touristique des itinéraires)...



► Un atout pour le développement du tourisme équestre

Ce nouvel outil permettra d'uniformiser les dispositifs régionaux de collecte des itinéraires. L'homogénéité des informations diffusées et leur qualité améliorera la structuration de l'offre en matière d'accès aux itinéraires équestres.

Il sera ainsi possible de situer l'itinéraire à différentes échelles, d'intégrer des couches d'informations (filtres « Cavalier », « Attelage », hébergement, restauration, sites touristiques, services, assistance vétérinaire, maréchal...), d'éditer le descriptif de l'itinéraire (distance, durée, niveau technique, dénivelé...), mais aussi de télécharger le tracé au format GPX.

Cette utilisation des supports numériques de cartographie pour la diffusion d'itinéraires équestres constitue aussi un atout considérable pour les régions, en faisant des destinations de qualité.

Cette expérimentation est en pleine concordance avec la dynamique de promotion des itinéraires équestres thématiques amorcée par la FFE-CNTE avec le lancement d'un label « Grand Itinéraire Equestre », valorisant les itinéraires de qualité associant la pratique de l'équitation d'extérieur aux aspects culturels, historiques, faunistiques et floristiques représentatifs d'un territoire.

Ces initiatives, offrant une meilleure lisibilité des itinéraires équestres, contribuent activement au développement national, européen et international du tourisme équestre.

ACCOMPAGNEMENT DES RÉGIONS

Bilan des rencontres

S'inscrivant dans la continuité du travail mené depuis plusieurs années en faveur du développement des infrastructures de tourisme équestre en France, l'accompagnement des régions est une initiative des élus du CNTE destinée à appuyer les CRTE dans la conduite, l'évaluation et la réalisation de leurs missions. Un ensemble de rendez-vous a été programmé dans l'optique de dresser un état des lieux de l'activité à cette échelle et d'en faire ressortir les bonnes pratiques.

Mise en œuvre depuis mars 2014, la tournée des régions vient de prendre fin et le bilan de ces rencontres s'avère être plus que positif. Les CRTE ont répondu favorablement à cette initiative, et 20 des 22 régions recensées ont accueilli dans leurs locaux la permanente en charge des dossiers infrastructures. Un ensemble de bonnes pratiques ainsi que des projets innovants ont été identifiés lors de chaque entretien. Par ailleurs, l'état des lieux dressé pour chaque région a permis d'obtenir une vision globale du travail effectué sur le territoire national et de l'ampleur du travail qu'il reste encore à accomplir. Pour se faire, le CNTE se doit de proposer à ses organes déconcentrés des outils adaptés pour faciliter leur action en faveur de projets, au niveau local ou de plus grande envergure.

L'ensemble des CRTE a tenu à féliciter cette démarche entreprise au niveau national, traduisant la volonté du CNTE de se rapprocher de ses comités régionaux et départementaux et d'établir avec ces derniers des relations durables et plus approfondies.

Présentation de quatre initiatives

Dans le dernier numéro de l'estafette nous vous avons présenté un premier bilan de l'accompagnement des régions et des thématiques phares en matière de bonnes pratiques. Vous trouverez ci-dessous une présentation plus détaillée de quatre d'entre elles.

► **Système d'information géographique :** exemple de la Bretagne

Pour mettre en ligne ses itinéraires, le CRTE Bretagne s'appuie sur les bibliothèques logicielles et les données cartographiques utilisées par le Géoportail et mises gratuitement à disposition par l'IGN. Cet outil, qui offre la visualisation de type 1/25 000, est idéal pour être intégré sur un site



© CRTE FC / Yves Goux

internet grâce à une interface de programmation dédiée (API). Tous les tracés des itinéraires peuvent donc, via cet espace, être téléchargeables sur GPS et logiciels de cartographie.

L'interface du site du CRTE est un portail vers les différents sites des CDTE qui recensent à la fois l'itinéraire régional Equibreizh ainsi que les boucles départementales. Le principal atout de cet outil est sa capacité à permettre l'actualisation des sites des CDTE et du CRTE simultanément. Dès qu'une modification est effectuée par un CDTE concernant le tracé d'un itinéraire, elle est immédiatement prise en compte sur celui du CRTE. D'autres outils, de type Carto Explorer, nécessitent une mise à jour des deux sites, CDTE et CRTE, pour modifier



© S. Bourcier/CRTB

ou publier des informations concernant les tracés des itinéraires. Plusieurs régions ont d'ores et déjà fait appel au CRTE Bretagne pour développer un outil similaire sur leur propre espace web.

► **Dossiers de subvention :** exemple de la Franche-Comté

Le CRTE Franche-Comté a récemment mis en place 3 boucles thématiques sur sa région dont une est en cours de finalisation. Réel outil de découverte, ces itinéraires ont pour objectif de valoriser les sites naturels et culturels présentant un intérêt touristique, les auberges, les produits du terroir...

Le CRTE a bien compris la nécessité de se tourner vers les ressources offertes par les instances nationales et européennes afin de mener au niveau local des projets en faveur du développement de produits de tourisme équestre. Afin de proposer une offre complète et d'en assurer sa promotion, le CRTE a déposé plusieurs dossiers de demandes de subvention : un Fonds Eperon et un fonds européen FEDER. Il s'est appuyé sur le CRE et le Conseil du Cheval pour porter ces dossiers dont les financements ont tous deux été acceptés. Ces fonds ont permis de financer les itinéraires et aménagements nécessaires (haltes, panneaux d'information, ...) mais aussi un document promotionnel pour chaque boucle, disponible gratuitement auprès du CRTE. Cette expérience démontre que de nombreuses ressources financières peuvent être sollicitées par les CRTE pour mettre en œuvre en région des produits complets de randonnée équestre.



© Les crinières du Causse

► Grand régional de Tourisme Equestre : exemple de Midi-Pyrénées

Depuis 5 ans, le CRTE Midi-Pyrénées a fait le choix de mettre en place un «Grand Régional de Tourisme Equestre». Ce projet commun permet de rassembler l'ensemble des CDTE autour du CRTE en leur attribuant l'organisation d'une étape sur deux jours. Chaque rallye a pour vocation de faire découvrir les multiples richesses de chaque département qu'elles soient naturelles, culturelles ou gastronomiques. Chaque étape du GRTE, subventionnée par le CRTE, répond à un cahier des charges précis et une charte de qualité.

Le GRTE est un outil fédérateur qui contribue au développement de la pratique au niveau local. Un séminaire devrait être organisé par le CRTE en 2015, en présence des organisateurs des différents rallyes et des randonneurs les plus assidus, afin de faire un point d'étape sur le GRTE et d'envisager des évolutions possibles pour en améliorer la qualité.



© S. Bourcier

► Etude sur le Tourisme Equestre : exemple de la Corse

Pour comprendre la baisse des réservations de séjours équestres sur la région et entamer une réflexion sur l'avenir du tourisme équestre, le CRTE Corse a mené une étude ayant abouti sur la publication d'un livre blanc du tourisme équestre. Cet ouvrage a été rédigé dans le but d'établir un état des lieux précis de l'activité et de préconiser des solutions pour faire de la Corse une destination Cheval par excellence.

Cet état des lieux et des besoins a permis de définir des stratégies à mettre en œuvre sur l'île pour redynamiser l'activité. Pour ce faire, la Corse doit se doter d'un pro-

duit emblématique de tourisme équestre, développer un maillage cohérent d'itinéraires et d'hébergements et assurer leur promotion à travers divers supports de communication et la création d'un label Corse-Cheval.

Ce livre blanc fait suite à la dernière Assemblée générale du CRTE. Il vise notamment à mobiliser les professionnels du secteur et structurer l'offre de tourisme équestre sur la région. Sa diffusion auprès des institutions locales a pour vocation à faire connaître l'activité auprès de ces acteurs et d'envisager d'obtenir un meilleur soutien de leur part.

Espace réservé des Comités régionaux et départementaux d'équitation et de tourisme équestre

Un espace réservé aux comités régionaux et départementaux de la FFE sera prochainement disponible sur l'espace tourisme du site ffe.com. Cet onglet est destiné à favoriser le partage d'expériences et les échanges entre nos différentes instances, en complément des réunions nationales de présidents de CRTE et des accompagnements en régions. L'ensemble des informations et outils nécessaires au développement et à la mise en œuvre de projets dédiés au tourisme équestre seront disponibles sur cet espace. Une sélection de bonnes pratiques, d'outils méthodologiques et techniques, de listes de contacts ou encore d'informations sur les actions en cours et lancées au niveau national viendront alimenter les différentes rubriques proposées aux CRE, CRTE, CDE et CDTE.



© ATC/Sylvain Alessandri

MODERNISATION DES OUTILS EN RHÔNE-ALPES

INITIATIVES EN REGION

Le site internet du CRTE Rhône-Alpes, créé en 2012, ne cesse d'évoluer !

► www.tourismequestre-rhonealpes.com

Les besoins et capacités de stockage du site initial allant croissant, le CRTE a souhaité professionnaliser ses outils avec la mise en place depuis 2013 d'une nouvelle charte graphique sur ses éditions papiers. Le nouveau visage du CRTE est désormais également visible sur le net !

Le site fonctionne tout comme le premier avec un accès partagé par tous les départements, qui peuvent ainsi mettre à jour leurs propres données : formations, événements, gîtes et itinéraires.

Les informations, regroupées sur ce nouveau site dynamique, permettent désormais aux professionnels, cavaliers indépendants, hébergeurs, associations... de découvrir la région à travers les actions de leurs départements !

Les visiteurs y trouveront une bibliothèque gratuite de tracés et itinéraires en ligne ou en boucle, qui s'affiche sous forme de fiche.

Le site a vocation à s'étoffer, offrant un large choix d'itinéraires équestres, des hébergements et curiosités culturelles situées sur les parcours.

L'enjeu est bien de poursuivre la constitution, puis l'aménagement d'un réseau de sentiers équestres de randonnées et hébergements chevaux/cavaliers.



© Thomas Micolet

Le CRTERA s'attache, avec une équipe renforcée, à animer et fédérer, les personnes en charge des itinéraires dans chaque département afin que le tourisme équestre puisse avoir sa place et être représenté au sein des instances départementales (CDESI notamment) et auprès des Comités Départementaux du Tourisme et Conseil Généraux.

Le Comité vous invite à venir découvrir le visage de son nouveau site !

INITIATIVES EN REGION

RETOUR SUR L'IMPLICATION DU TOURISME ÉQUESTRE DURANT LES 15 JOURS DES JEUX ÉQUESTRES MONDIAUX EN NORMANDIE

Au-delà des temps forts de compétitions et de festivités ayant rythmé ces 15 jours de Jeux Équestres Mondiaux du 23 août au 7 septembre derniers, ce fut aussi l'occasion de faire-valoir le tourisme équestre en Normandie. Ainsi, un éductour pour des Tour opérateurs spécialisés dans les séjours de randonnées à cheval a été organisé en parallèle de cet évènement. De même, une large diffusion des documents de promotion des itinéraires équestres de Normandie a pu se faire sur le stand du CRE Normandie (COREN) au sein du Village des Jeux à Caen. Enfin des randonnées équestres se sont organisées pour rejoindre différentes compétitions se déroulant à Caen comme au Haras national du Pin.

► **Promotion du tourisme équestre en Normandie sur le stand du CRE Normandie au cœur du Village des Jeux à Caen.**

L'offre tourisme équestre en Normandie, via la démarche régionale « La Normandie à cheval » et impulsée aussi bien par l'accueil de l'Equirando 2012 que par les JEM cette année, s'est considérablement étoffée. Ainsi, sur le stand de 75 m² du CRE Normandie, décoré dans une ambiance centre équestre, les documents de présentation de l'offre « la Normandie à cheval » et le « Cheval nature 2014 Normandie », annuaire des professionnels du tourisme équestre et des établissements labellisés Cheval étape, ont été mis en avant et ont retenu l'attention de nombreux visiteurs.

Par ailleurs, le tourisme équestre et la pratique de l'équitation d'extérieur n'ont pas été en reste sur les différents temps d'animations. Sur la carrière principale, des démonstrations de TREC et d'endurance ont été présentées pour sensibiliser les visiteurs à ces disciplines. Un atelier de bourrellerie a également été mis en place et a permis au jeune public de réaliser des porte-clés en cuir personnalisés.



© CRTE Normandie



© CRTE Normandie

ACCUEIL SUR LE STAND DU COREN DES CAVALIERS ET CLUBS LAURÉATS DU CHALLENGE BILLETTERIE PAR GUY SCHUMACHER, PRÉSIDENT DU COREN ET À SA GAUCHE GÉRARD NAUDIN, DIRECTEUR ET JACQUES FRANCOISE, PRÉSIDENT DU CRTE NORMANDIE

► **Accueil des professionnels du voyage à cheval du 2 au 7 septembre En Normandie**

Le Comité régional de tourisme, en collaboration avec les bureaux d'Atout France, les Comités départementaux de tourisme et leurs partenaires, le Comité régional de tourisme équestre et le Groupement d'intérêt public des JEM, a organisé un éductour pour les professionnels du voyage à cheval. Les Tours Opérateurs (TO) ciblés ont ainsi pu découvrir la Normandie, ses itinéraires et rencontrer les prestataires « randonnée à cheval » à l'occasion des Jeux.

Le programme comprenait la découverte à cheval des itinéraires phares de la région : la Vallée de Seine (zone de départ à Jumièges), la Rando des Haras nationaux, la Chevauchée de Guillaume (secteur Suisse Normande) et la Route des Abbayes (Manche, secteur Baie du Mont-Saint-Michel).

Les TO invités ont rencontré plusieurs prestataires susceptibles d'assurer un rôle de guide et de travailler sur des

programmes de séjour. Des échanges ont notamment pu être engagés avec des responsables du CRTE et le service Tourisme de la Région Basse-Normandie sur le village des JEM. Cet éductour a été l'occasion de leur faire découvrir des destinations incontournables de Normandie – Rouen, Deauville, Clécy, St-Lô, Caen et le Mont-Saint-Michel – mais également les principaux pôles équestres de la région – le Centre Equestre Western de La Maillaieraie, le Pôle International du Cheval (Deauville) et le Pôle Hippique/Haras national de St-Lô. Ventes de Yearlings à Deauville, visites guidées de l'Abbaye de Jumièges et du Château de Pontécoulant, exposition « Equitation » du Musée de Normandie/Caen, épreuves de voltige des JEM, Horse Day de St-Lô ou encore concert à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel ont fait partie du programme.

Un travail en collaboration avec les opérateurs touristiques doit permettre de développer l'acte de randonnée à cheval en Normandie et de faire vivre les itinéraires phares de la région.

J'AIME LA NATURE

JE RESPECTE MON CHEVAL

- ▶ Je monte un cheval en bonne santé, sans blessure, adapté à mon niveau et à l'effort demandé.
- ▶ J'utilise un harnachement qui convient à ce cheval et à l'activité prévue.
- ▶ Je le ménage en gérant son allure et sa vitesse selon sa condition physique, la nature du terrain, les conditions climatiques et le relief.
- ▶ Je prévois sur mon parcours les points d'eau et la nourriture adaptées à l'effort que je lui demande.

JE RESPECTE LA NATURE ET LES ESPACES QUE JE TRAVERSE

- ▶ J'apprends à connaître la faune, la flore, la géologie et les sites rencontrés sur mon parcours.
- ▶ Les seuls souvenirs que je prends de ma randonnée sont des photos et des vidéos.
- ▶ J'évite toute cueillette. Ce n'est pas parce qu'une espèce végétale est abondante ici qu'elle n'est pas rare ailleurs.
- ▶ Je ne sors pas des chemins et sentiers. Je ne traverse ni les cultures, ni les plantations pour protéger les espèces sauvages ou cultivées et les sols fragiles.
- ▶ Je passe au pas près des animaux en pâture pour préserver leur tranquillité et je referme derrière moi les barrières que j'ai ouvertes.
- ▶ Je rapporte mes déchets jusqu'à une poubelle ou à des conteneurs de tri sélectif.
- ▶ Je signale les anomalies rencontrées sur mon parcours comme les départs de feu, les animaux errants, les éboulements ou les décharges sauvages.

JE RESPECTE LES AUTRES UTILISATEURS DE L'ESPACE NATUREL

- ▶ Je suis courtois avec toutes les personnes rencontrées sur mon parcours.
- ▶ Quand je croise des promeneurs, je ralentis l'allure et je prends mes distances.
- ▶ En période de chasse, je suis vigilant et je me tiens éloigné des zones de battue.

JE SUIS PRÉVOYANT

- ▶ Je choisis un équipement qui garantit ma sécurité.
- ▶ Je consulte la météo avant de partir.
- ▶ J'informe un tiers de mon départ, des grandes lignes de mon itinéraire et de l'heure prévue pour mon retour.
- ▶ J'emporte toujours dans mes poches ou mes sacoches : une trousse de premiers secours humains et équin, un couteau et une lampe frontale ou de poche, un cure-pieds en promenade et un nécessaire de maréchalerie en randonnée, un peu de monnaie et un téléphone portable.
- ▶ Je reste visible par tout temps et à toute heure en m'habillant de couleurs claires et en portant des bandes réfléchissantes par temps sombre.



Par Laura Billès

Les passereaux

Ce matin lorsque Charlotte va voir O'Freez, il fait très froid. Il s'est d'ailleurs mis à l'abri des courants d'air au fond de son box et ne semble pas pressé de mettre le nez dehors... tout est calme et les moineaux, habitués du centre équestre, en profitent pour picorer quelques graines d'orge concassée tombées par terre.

Ce spectacle donne une idée à Charlotte : et si elle ramenait quelques graines pour les mettre devant sa fenêtre? Elle pourrait alors regarder les oiseaux tout en restant au chaud!

Sitôt dit, Charlotte rentre chez elle, met les graines dans une mangeoire et attend... bientôt c'est un véritable ballet de petits oiseaux qui se déroule sous ses yeux : certains font des pirouettes en l'air, d'autres sautillent par terre, il y en a même un qui semble jouer des coudes pour chasser les autres.

Charlotte se demande de quelles espèces d'oiseaux il s'agit, car visiblement ce ne sont pas des moineaux. Ils ont tous de belles couleurs et ne se ressemblent pourtant pas...

Il y a certainement des mésanges, qui sont des habituées des mangeoires l'hiver... Celle qui sautille par terre avec son masque noir et ces joues blanches est une **mésange charbonnière**, on la reconnaît facilement avec son ventre jaune traversé le long de la poitrine par une bande noire.



© Alexander Erdbeer - Fotolia.com

La petite acrobate qui se suspend à la mangeoire est une **mésange bleue**. Le dessus de sa tête, de son dos et de sa queue est bleu, un bandeau noir lui couvre les yeux et son ventre est jaune.

Celle qui est beige avec la tête noire et les joues blanches est une **mésange nonette**. Elle semble farouche car elle vient prendre plusieurs graines à la fois et s'en-

vole aussitôt. C'est ainsi qu'elle chipe la nourriture pour se faire des réserves dans ses cachettes.

Tiens, et celle-ci avec une huppe noire et blanche sur la tête? C'est une **mésange huppée**. En temps normal,



© FHoTo - Fotolia.com



© johnbraid - Fotolia.com

elle ne quitte que rarement les bois de conifères, mais le froid peut la faire rejoindre les autres mésanges.

Les mésanges ne sont pas les seules à venir en profiter...



© cedric33 - Fotolia.com

Le petit oiseau trapu, gris dessus et roux dessous qui repousse les autres est une **sitelle torchepot**. Elle parcourt les troncs d'arbre dans les deux sens avec la tête en bas pour se nourrir d'insectes cachés sous l'écorce. Mais quand vient l'hiver, elle peut venir prendre des graines de tournesol qu'elle décortique ensuite avec son long bec.

Le **rouge-gorge**, qui est un familier du jardin est là aussi. Avec sa poitrine rouge orangée, il est facilement reconnaissable...

Plus que le **pinson**, dont le mâle a aussi le ventre brun-



© Erni - Fotolia.com

rougeâtre, mais la nuque et la tête bleu-gris et des ailes marquées d'un motif noir blanc, alors que la femelle est plus terne. Contrairement aux autres oiseaux, il préfère sautiller sur le sol et récupérer les graines tombées.



© gabe900c - Fotolia.com

Enfin, la présence d'un **Tarin des aulnes** donne une touche de jaune. Moins bariolé que les autres son plumage est vert-jaune. Et peu farouche, il vient volontiers l'hiver aux mangeoires...



© BalouD300 - Fotolia.com

Charlotte est ravie. Dommage qu'O'Freez ne puisse pas en profiter... mais qui sait, si ça se trouve lui aussi regarde les moineaux danser devant son box.



© BalouD300 - Fotolia.com

1

Pêle-mêle :

Avec ces lettres forme 4 mots de 3 syllabes

C H E L A T W R E L A V E C H O
L O N E E P O L C O I L N I E M I

2

Jeu des 7 erreurs :

Retrouve les 7 différences qui se sont glissées dans la photo du bas.



3

Charade

Mon **premier** est le contraire de tristesse

Mon **deuxième** est le pluriel du mot œil

Mon **troisième** a construit une arche

Mon **quatrième** est la 1^{ère} lettre de l'alphabet

Mon **tout** se souhaite le 25 décembre

Résultat jeux N° 122

1 Mot caché : Licence **2** Charades : Sellerie, débardage

3 Trouve l'intrus : Fanion

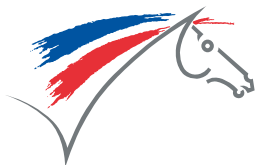
Comment répondre

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront un manuel des Galops 1 et 2 de pleine nature et un stylo.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 février 2015 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE-Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
BOUTIQUE FFE

EN BOUTIQUE À LA FFE

COMMANDE DIRECTE EN LIGNE

Les **Guides Fédéraux FFE** sont disponibles à la Boutique en ligne FFE.

Cliquer sur Boutique à la page d'accueil ffe.com ou saisir boutique.ffe.com dans votre barre d'adresse.

COLLECTION GUIDES **GALOP**[®]

LES 6 CHAPITRES :

- ▶ Connaissances générales
- ▶ Connaissance du cheval
- ▶ S'occuper du cheval
- ▶ Pratique équestre à pied
- ▶ Pratique équestre à cheval
- ▶ Passer son Galop[®]

Avec le **PERMIS CHEVAL**[®] dans le Galop[®]4



COLLECTION GUIDES DISCIPLINES

LES 5 CHAPITRES :

- ▶ Présentation
- ▶ Débuter l'activité avec des fiches séances
- ▶ Participer à des compétitions
- ▶ Organiser des compétitions
- ▶ Participer à l'encadrement



NB : **Guide Fédéral TREC** disponible en 2015

COMMANDE PAR FORMULAIRE PAPIER

Un bon de commande Boutique est disponible à la page ffe.com/club/Pedagotheque.

Il vous permet de demander le prélèvement sur votre compte club des sommes correspondant à votre commande de documents pédagogiques.



Pour avoir davantage d'exemplaires des documents du colis de rentrée.



Pour disposer des documents utiles pour prospecter les classes et les accueillir.



Pour organiser des cérémonies solennelles de remises de Galops[®] fédéraux.



Pour concrétiser les premiers acquis des groupes et cavaliers de passage.

SALON DU CHEVAL DE PARIS



On a tous une raison d'aimer le cheval



RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE
DU 28 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2015